



## Bien vivre sa retraite à Brest

En 2040, 33% de la population de Brest métropole aura plus de 60 ans (contre 20% aujourd'hui). Cette augmentation du vieillissement, également constatée au niveau national, doit être anticipée dans les politiques publiques locales. Les seniors constituent aussi une richesse pour une métropole en termes de participation à la vie de la cité et du bien vivre ensemble.

La démarche « Bien vieillir à Brest » permet de faire émerger des actions de prévenance en direction des retraités et personnes âgées. Objectif : favoriser la prise en compte du bien vivre pour les personnes de plus de 60 ans et des problématiques liées au vieillissement dans l'ensemble des politiques menées sur la ville de Brest. Cette démarche vient d'être confortée par l'adhésion de Brest au réseau francophone Ville amie des aînés.

Pour bien identifier les besoins et adapter ses politiques publiques, Brest métropole associée au Département du Finistère en lien avec les communes de la métropole et l'Adeupa (agence d'urbanisme du Pays de Brest) ont développé un certain nombre d'outils de veille et d'analyse tel que l'Observatoire du vieillissement.

De nombreuses actions transversales liées à la démarche « Bien vieillir à Brest » sont mises en œuvre dans des domaines divers tels que l'habitat, les transports, la culture, l'accès aux nouvelles technologies, la participation citoyenne, l'action sociale, la santé...

Cette démarche a permis d'élaborer des projets : guide intercommunal avec les huit communes de la métropole, mise en place d'un Centre local d'information et de coordination (Clic) mutualisé entre les villes de Brest, Le Relecq-Kerhuon, Gouesnou, Guipavas et Plouzané afin de garantir un meilleur service à l'ensemble des habitants de ces villes.

Pour les personnes âgées les plus dépendantes (20% des plus de 80 ans), Brest, en partenariat avec l'Agence régionale de santé et le Conseil départemental, met en œuvre une politique spécifique qui s'appuie sur des actions de maintien à domicile notamment à travers le Clic et le financement des établissements d'accueil. Le Clic met en œuvre des actions individuelles d'information, d'orientation et d'évaluation ainsi que des actions collectives de prévention comme les Jeudis des seniors, les ateliers nutrition ou équilibre, le Plan canicule, le réseau de bénévoles Voisin'âge, le dispositif d'aide aux aidants familiaux, le soutien aux associations...Il gère aussi un service de portage de repas à domicile.

Enfin, en prévention d'une perte d'autonomie ou quand la dépendance s'accroît, les établissements privés, associatifs ou municipaux comme les foyers-logements et les Ehpad (Etablissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) répondent aux demandes des familles. Le CCAS de la ville de Brest gère 4 établissements, 3 EHPAD (Kerlévénez, Louise Le Roux et Antoine Salaun) et 1 résidence autonomie (Poul ar Bachet). Pour mieux prendre en compte les difficultés de l'âge, améliorer les conditions de travail des personnels et l'accueil des proches, la collectivité a décidé de regrouper sur un même site les Ehpad de Kermaria et de Kerlevez. Cet investissement de 17 millions d'euros est aujourd'hui le deuxième projet le plus important en termes de volume financier après celui de la médiathèque des Capucins.

## Publication

### **Brest ville amie des aînés**

Juin 2019

∨ TÉLÉCHARGER  
(6,97MO)

► **TOUTES LES PUBLICATIONS**

## Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **06 novembre 2018**



#### **HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

#### **Hôtel de ville de Brest**

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02.98 00 80 80

[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30